

# Par messager

Me Denis Falardeau ACEF DE QUÉBEC 265 rue de la Couronne, bureau 210 Québec (Québec) G1K 6E1 Simon Turmel

Avocat

Hydro-Québec Affaires juridiques 4º étage 75, boul. René-Lévesque Ouest Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél.: 514 289-2211, poste 3563

Téléc.: 514 289-2007

C. élec.: Turmel.simon@hydro.qc.ca

OBJET: Demande relative à la modification des conditions de service d'électricité et des frais afférents d'Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité – Phase 2

Dossier Régie: R-3964-2016 / Notre dossier: R051991 JOT

Cher confrère,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 13 453,67 \$, taxes incluses, en paiement des frais de participation de votre cliente l'Association coopérative d'économie familiale de Québec dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2019-012 rendue par la Régie de l'énergie le 1<sup>er</sup> février 2019.

Veuillez agréer, cher confrère, nos salutations distinguées.

(s) Simon Turmel

Simon Turmel

ST/ab

p.j.



# Par messager

APCHQ 5930, boulevard Louis-H. Lafontaine Montréal (Québec) H1M 1S7

À l'attention de M. Daniel Simoneau

Simon Turmel

Avocat

Hydro-Québec Affaires juridiques 4º étage 75, boul. René-Lévesque Ouest Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél.: 514 289-2211, poste 3563

Téléc.: 514 289-2007

C. élec. : Turmel.simon@hydro.qc.ca

OBJET: Demande relative à la modification des conditions de service d'électricité et des frais afférents d'Hydro-Québec dans ses

activités de distribution d'électricité - Phase 2

Dossier Régie: R-3964-2016 / Notre dossier : R051991 JOT

Monsieur,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 26 902,31 \$, taxes incluses, en paiement des frais de participation de votre cliente L'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2019-012 rendue par la Régie de l'énergie le 1<sup>er</sup> février 2019.

Veuillez agréer, monsieur, nos salutations distinguées.

(s) Simon Turmel

Simon Turmel

ST/ab

p.j.

c.c. Régie de l'énergie Me Natacha Boivin



### Par messager

Me André Turmel Fasken Martineau DuMoulin s.e.n.c.r.l., s.r.l. 800, rue du Square Victoria Bureau 3700 C.P. 242 Succ. Tour de la Bourse Montréal (Québec) H4Z 1E9 Simon Turmel

Avocat

Hydro-Québec Affaires juridiques 4º étage 75, boul. René-Lévesque Ouest Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél.: 514 289-2211, poste 3563

Téléc.: 514 289-2007

C. élec. : Turmel.simon@hydro.qc.ca

OBJET: Demande relative à la modification des conditions de service

d'électricité et des frais afférents d'Hydro-Québec dans ses

activités de distribution d'électricité - Phase 2

Dossier Régie: R-3964-2016 / Notre dossier: R051991 JOT

Cher confrère,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 30 281,00 \$, taxes incluses, en paiement des frais de participation de votre cliente la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2019-012 rendue par la Régie de l'énergie le 1er février 2019.

Veuillez agréer, cher confrère, nos salutations distinguées.

(s) Simon Turmel

Simon Turmel

ST/ab

p.j.



### Par messager

Me Éric David Multiconseil Avocats 800, rue du Square-Victoria Bureau 720 Montréal (Québec) H4Z 1A1 Simon Turmel

Avocat

Hydro-Québec Affaires juridiques 4º étage 75, boul. René-Lévesque Ouest Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél.: 514 289-2211, poste 3563

Téléc.: 514 289-2007

C. élec. : Turmel.simon@hydro.qc.ca

OBJET: Demande relative à la modification des conditions de service

d'électricité et des frais afférents d'Hydro-Québec dans ses

activités de distribution d'électricité - Phase 2

Dossier Régie: R-3964-2016 / Notre dossier: R051991 JOT

Cher confrère.

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 5 402,71 \$, taxes incluses, en paiement des frais de participation de votre cliente Option Consommateurs dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2019-012 rendue par la Régie de l'énergie le 1<sup>er</sup> février 2019.

Veuillez agréer, cher confrère, nos salutations distinguées.

(s) Simon Turmel

Simon Turmel

ST/ab

p.j.



### Par messager

Me Dominique Neuman 1535, Sherbrooke Ouest RC Local Kwavnick Montréal (Québec) H3G 1L7

#### Simon Turmel

Avocat

Hydro-Québec Affaires juridiques 4º étage 75, boul. René-Lévesque Ouest Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél.: 514 289-2211, poste 3563

Téléc.: 514 289-2007

C. élec. : Turmel.simon@hydro.qc.ca

OBJET: Demande relative à la modification des conditions de service d'électricité et des frais afférents d'Hydro-Québec dans ses

activités de distribution d'électricité - Phase 2

Dossier Régie: R-3964-2016 / Notre dossier: R051991 JOT

Cher confrère,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 10 000,00 \$, taxes incluses, en paiement des frais de participation de votre cliente l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique et de Stratégies Énergétiques dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2019-012 rendue par la Régie de l'énergie le 1er février 2019.

Veuillez agréer, cher confrère, nos salutations distinguées.

(s) Simon Turmel

Simon Turmel

ST/ab

p.j.



# Par messager

Me Hélène Sicard UC 7000, avenue du Parc, bureau 201 Montréal (Québec), H3N 1X1 Simon Turmel

Avocat

Hydro-Québec Affaires juridiques 4º étage 75, boul. René-Lévesque Ouest Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél.: 514 289-2211, poste 3563

Téléc.: 514 289-2007

C. élec. : Turmel.simon@hydro.qc.ca

OBJET: Demande relative à la modification des conditions de service d'électricité et des frais afférents d'Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité – Phase 2

Dossier Régie: R-3964-2016 / Notre dossier: R051991 JOT

Chère consoeur,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 3 464,25 \$, taxes incluses, en paiement des frais de participation de votre cliente l'Union des consommateurs dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2019-012 rendue par la Régie de l'énergie le 1<sup>er</sup> février 2019.

Veuillez agréer, chère consoeur, nos salutations distinguées.

(s) Simon Turmel

Simon Turmel

ST/ab

p.j.



### Par messager

Me Marie-Andrée Hotte UPA 555, boulevard Roland-Thérien Bureau 100 Longueuil (Québec) J4H 3Y9

### Simon Turmel

Avocat

Hydro-Québec Affaires juridiques 4º étage 75, boul. René-Lévesque Ouest Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél.: 514 289-2211, poste 3563

Téléc.: 514 289-2007

C. élec. : Turmel.simon@hydro.qc.ca

OBJET: Demande relative à la modification des conditions de service

d'électricité et des frais afférents d'Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité – Phase 2

Dossier Régie: R-3964-2016 / Notre dossier : R051991 JOT

Chère consoeur,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 10 561,05 \$, taxes incluses, en paiement des frais de participation de votre cliente Union des producteurs agricoles (UPA) dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2019-012 rendue par la Régie de l'énergie le 1er février 2019.

Veuillez agréer, chère consoeur, nos salutations distinguées.

(s) Simon Turmel

Simon Turmel

ST/ab

p.j.